

УДК 811.133.1'342.41'342.42

## LE RÔLE DE QUATRE PHOBIES LINGUISTIQUES DANS L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ivan Babinetchouk

*Université nationale Ivan Franko de Lviv, Ukraine  
(1, rue Ouniversitytetska, Lviv, 79001)*

L'article est consacré à l'étude du rôle de la répugnance du français pour quatre phénomènes linguistiques: pour le *s* impur, les groupes de consonnes, le hiatus et le [ə] caduc, qui a joué un rôle important dans l'évolution du français, puisqu'il a contribué au maintien de la liaison consonantique, à la parution d'un nouveau type de formes interrogative et négative.

*Mots clés:* phobie, *s* impur, groupe de consonnes, hiatus, *e* caduc, liaison consonantique, interrogation, négation.

Quatre phobies linguistiques ont joué un rôle important dans l'évolution du français et ont contribué à l'éloigner plus que les autres langues romanes du latin, lui assignant une place toute particulière au sein de cette famille linguistique. Nous appelons *phobie linguistique* la répugnance d'une langue pour certains phénomènes linguistiques.

La plus ancienne de ces phobies est la répugnance de caractère euphonique que le français éprouvait au début de son évolution pour le *s* impur, c'est-à-dire pour les mots avec la combinaison initiale *constrictive (fricative) s + une occlusive sourde (sc, sp, st)*. Cette phobie n'existe plus dans le français contemporain, puisque on y trouve un grand nombre de mots avec le *s* initial impur tels que, par exemple, : *scabreux, scalpel, scandale, scandinave, scaphandre, sphère, spirale, spirituel, spleen, spontané, sputnik, squelette, stage, standard, star, station, statue, stoïque, structure, stupide, style*, mais en espagnol et en portugais cette phobie est très vivace. Les Espanols et les Portugais ne peuvent pas prononcer sans l'aide d'un *e* prothétique des mots commençant par un *s* impur et les mots français cités précédemment seront prononcés: *esp., port. escabroso, esp. escalpelo, port. escapêlo, esp., port. escandalo, esp., port. escandinavo, esp. escaphandro, port. escafandro, esp., port. esfera, esp., port. espiral, esp., port. spiritual, esp. esplin, port. esplim, esp. espontaneo, port. espontâneo, esp. sputnik* (le dictionnaire espagnole-russe cite encore 7 mots avec le *s* impur: *spaniel, speaker, sportman, stand, standard, stock, straperlista*, qui s'écrit également *estraperlista*, mais tous ces mots se prononcent avec le *e* prothétique), *esp., port. esqueleto, port. estagio, esp. estacion, port. estação, esp., port. estatua, esp., port. estoico, esp. estructura, port. estrutura, esp., port. estúpido, esp., por. estilo*. À ces mots il faut ajouter des mots comme *escenario, escena, esceptico*. Même les noms propres prennent le *e* prothétique: *Escandinavia, Espartaco, Escipion*. Il en est de même du nom de *Stalin*, qui s'écrit sans *e* prothétique, mais se prononce avec: *Estalin*.

Cette phobie remonte encore au latin populaire, car pour faciliter la prononciation, il

introduisait devant ce *s* tout d'abord la voyelle prothétique *i* et ensuite *e*. On en trouve des témoignages à partir du IIe siècle de notre ère dans le *Corpus inscriptionum latinarum* (CJL), recueil d'inscriptions publiques et privées, collectées sur tout le territoire de l'ancien empire romain [1, c. 92]. C'est à partir du VIIe siècle que ces exemples deviennent de plus en plus nombreux : *iscola* (CJL VI 32965) (LC *schola*) > oc., port. *scola*, esp. *escuela*, fr. *école*, it. *scuola*, roum. *școală*, rhet. *scola*, *scoula* – *espíritu* (CJL IX 6408) (LC *spiritum*) > esp. *espíritu*, port. *espírito*, fr. *esprit*, it. *spirito*, roum. *spirit*, rhet. *spiert* – *isposa* (LC *sponsa*) (VIII, 3485) > esp., occ., port. *esposa*, fr. *épouse*, *époux*, it. *sposo*, *sposa*, roum. *soț* La prothèse touche également les noms propres : *Istefanus* (III, 2403), *Ispartacus* (X, 1974) [9, c.155]. On trouve en français beaucoup de mots hérités du latin populaire avec ce *e* prothétique : *Escabeau* (afr. *eschevel*, XIIe s.) > *echeveau*) < LC *scamnum*, *scamellum* (prov. *escabel*, cat. *escabell*, esp *escabelo*, port. *escabello*, it. *sgabello*, roum. *scăunel*) – *Échelle* (afr. *eschiele*, XIIe s.) < LC *scalae* (esp. *escala*, port. *escada*, it. *scala*, roum. *scară*, rhét. *scala*) – *Espace* < LC *spatium* (prov. *espaci*, esp. *espacio*, port. *espaço*, it. *spazio*, roum. *spațiu*, rhét. *spazi*) – *Écrire* < LC *scribere* (prov. cat. *escrivá*, esp. *escribir*, port. *escrever*, prov., cat. *escriure*, rhét. *scrivere*, sard. *iscriere*) – *Écu* < LC *scutum* (prov., cat. *escut*, esp., port. *escudo*, it. *scudo*, roum. *scut*) – *Espérer* < LC *sperare* (prov., cat., esp., port. *esperar*, it. *sperare*, roum. *spera*) – *Étable* < LC *stabulum* (neutre pl. *stabula*) (prov. *establa*, esp. *establo*, port. *estábulo*, it. *stabbio*, roum. *staul*, rhét. *stalla*) – *Étoile* < LC *stella* (cat. *estela*, esp., port. *estrella*, it. *stella*, roum. *stea*, rhét. *steila*) – *Estomac* (XIIIe s.) < LC *stomachus* (du grec *stomakhos*) (prov. mod. *estomat*, esp., port., it. *stomaco*, roum. *stomac*) et autres.

Même les emprunts aux dialectes germaniques prennent un *e* prothétique, à l'exception de l'italien, comme, par exemple : francique *skina* > fr. *échine*, it. *schiena* – francique : *sprawâri* (cf. all. *sperben*) > *épervier* (afr. *esprevier*, XIIe s.) (prov. *esprevier*, cat. *esparver*, it. *sparvière*) – francique : *spehon* > fr. *épier* (afr. *espier* XIIe s.) (prov., cat. (> esp., port.) *espiar*, it. *spiare*) – francique : *sporo* > fr. *éperon* (afr. *esperon* XIIe s.) (prov. cat. *espero*, esp. *espuela*, port. *espora*, *esporão*, it. ) et autres.

Comme on peut le voir d'après les exemples, la prothèse de la voyelle *e* est propre uniquement aux langues romanes occidentales (français, occitan (provençal), catalane, espagnol, portugais), car elle est inexistante dans les langues romanes orientales (italien, rhétoroman (romanche), roumain). Par contre, l'aphérèse a joué un rôle important dans la formation des mots des langues romanes orientales, surtout en italien. Cette langue semble ressentir une répugnance pour tout ce qui se trouve en prothèse devant le *s* impur, même pour ce qui constitue une partie intégrante du mot latin comme, par exemple : LC *historia* > it. *storia* – LC *expeditio* > it. *spedizione* – LC *obscurum* > it. *scuro*, rhét. *schuur* – LC *hospitium* > it. *spedale* [5, c. 38] – LC *aestimare* > it. *stimare* et autres.

Quant au français cette phobie a cessé d'exister au cours du XVIIe siècle, car au cours de la période du moyen français (XIVe–XVe siècles) et du XVIe siècle, beaucoup de mots empruntés à l'italien avec le *s* impur prennent la prothèse *e* : it. *squadrone* > fr. *escadron* (fin XVe s.) – it. *scorta* > fr. *escorte* (XVe–XVIe s.) – it. *scalata* > fr. *escalade* (1427) – it. *scarpino* > fr. *escarpin* (1566) – it. *stampa* > fr. *estampe* (XVIe s.) et autres.

Beaucoup de changements, qui se produisent dans le consonantisme du français populaire (FP), sont liés avec la répugnance du français pour les groupes de consonnes et avec sa tendance à les supprimer. Ces particularités sont inhérentes au français puisque qu'elles

paraissent déjà pendant la période de l'ancien français. Cette tendance à la simplification des groupes de consonnes se manifeste en ancien français par: a) la vocalisation de *l* proconsonantique (Xe–XIe s.): *caballos* > *tševals* > *tševaus* > *chevaux*; b) la chute de *s* proconsonantique (à partir du XIe s.): *insula* > *isle* > *ile* (*île*); c) la simplification des affriquées (XIIIe s.): *ts* > *s*: *tsjel* > *sjel* (*ciel*); *tʃ* > *tʃjën* > *ʃjën* (*chien*); *dʒ* > *ʒ*: *dʒënt* > *ʒânt* (*gent*); d) la délabialisation des consonnes palatales [*kw*] et [*gw*]: *Quando* > *kwânt* > *kânt* (*quand*); germ. *\*want* > *gwânt* > *gânt* (*gant*).

En FP, la consonne *l* ne se vocalise pas comme en ancien français, mais tombe en position proconsonantique: *quèque* (*quelque*) et dans les pronoms personnels si le mot suivant commence par une consonne: *i veut pas vnir* (*il ne veut pas venir*); *ε (a) sait pas c'qu'ε(a) veut* (*elle ne sait ce qu'elle veut*), ce qui semble transformer le pronom sujet en une sorte de préfixe préverbal.

*L* tombe également presque toujours dans la terminaison *consonne + le*: *on a ach'té d'nouveaux meubs* (*nous avons acheté de nouveaux meubles*); *c'est possib qu'ε(a) vienne pas* (*c'est possible qu'elle ne vienne pas*); *i n'est pas aimab, c'mec-là* (*il n'est pas aimable, cet homme*). *L* tombe aussi dans des mots comme *employé, régulier* qui se prononcent [*ãpwajé*], [*regyjé*].

De même, la consonne *r* a tendance à tomber à la fin du mot, quand elle est précédée d'une consonne: *i veut m'bat'* (*il veut me battre*); *J'vais lui tord' le cou* (*je vais lui tordre le cou*).

La troisième phobie linguistique du français est le hiatus. Le français n'aime pas la rencontre de deux voyelles. C'est surtout en Moyen français (XIVe–XVe s.) que cette répugnance s'est manifestée tout d'abord, où l'on observe la chute ou l'affaiblissement des voyelles en hiatus, en modifiant sensiblement la forme de certains mots de l'ancien français. Deux processus ont eu pour résultat l'apparition de la rencontre de deux voyelles à l'intérieur d'un certain nombre de mots en ancien français: la sonorisation des dentales intervocaliques et leur transformation en interdentes, suivies de leur chute au XIe siècle, ainsi que la sonorisation et la chute des vélaires intervocaliques: *securum* > *seguru* > *seür* > *sür* (it. *sicuro*; esp. *seguro*; port. *seguro*; roum. *sigur*); *maturum* > *maduru* > *međür* > *meür* > *mür* (it. *maturu*; esp. *maduro*; port. *maduro*; roum. *matur*); *adornare* > *ađorner* > *aorner* > *orner* (it. *adornare*; esp. *adornar*; port. *adornar*; roum. *a orna*); *laudare* > *lođer* > *loer* > *louer* (it. *lodare*; roum. *lãuda*); *rotondum* > *\*retondu* > *ređond* > *reond* > *rond* (it. *rotondo*; esp. *redondo*; port. *redondo*; roum. *rotund*).

Cette répugnance pour le hiatus a abouti à la formation d'un usage pour le moins étrange et paradoxal. Il s'agit de l'emploi des adjectifs possessifs masculins devant les substantifs féminins commençant par une voyelle: *mon amie, mon épée, mon amour*; etc. Auparavant le français avait eu recours à l'élision comme pour l'article défini *la*: *m'amie, m'espée, m'amour*. K. Sneyders de Vogel signale qu'on a donné plusieurs explications de ce fait. Pour E. Herzog, cette substitution se serait effectuée par analogie à des mots comme *bon* qui se prononçaient de la même manière devant un substantif masculin ou féminin: *bon ami* [*bõn ami*], *bonne amie* [*bõn ami* :]. R. Voretzsch est d'avis que cela serait dû à des mots comme *art, ombre, enfant, hoir* qui en ancien français étaient des deux genres. M. Risop considère ce phénomène comme un moyen d'éliminer des formes faibles *m', t', s'*, d'autant plus que les formes *nostre, vostre, leur* s'emploient devant les substantifs des deux genres [27, c. 61]. Quoiqu'il en soit la cause principale en était le désir d'éviter le hiatus. D'après E. Schwan et D. Behrens, cette substitution apparaît dans la langue littéraire depuis le XIIIe siècle, mais plus

tôt dans les dialectes [26, c. 193]. K.Sneyders de Vogel signale que les premiers exemples se rencontrent dans Saint Bernard (mort en 1153) et devient d'un usage fréquent à partir du XI<sup>e</sup> siècle [27, c. 61].

Il est intéressant qu'en FP le pronom personnel de la deuxième personne du singulier **tu** s'élide devant un mot commençant par une voyelle: *t'as raison* (*tu as raison*), *t'as fait c'que j't'ai d'mandé ?* (Est-ce que tu as fait ce que je t'ai demandé ?). Aujourd'hui en France personne ne dit plus: *tu as raison*. Ceci est confirmé par les sous-titres lors du doublage des films. Il en est de même pour le pronom relatif *qui* où l'on observe également l'élision du *i*: *le premier qu'a fini* [20, c. 63].

Cette répugnance pour le hiatus s'étend également à la poésie. Dans la poésie classique, le hiatus est interdit, car "il sonne mal à l'oreille" et il est conseillé de l'éviter [22].

D'après nous, cette répugnance pour le hiatus s'oppose également à la disparition complète du phénomène de la liaison du système phonétique du français. Henri Bauche note que les liaisons se font de moins en moins en français, et en français populaire, hormis certains cas déterminés, elles ont presque complètement disparu [18, c. 55]. D'après lui, la liaison continue de se faire uniquement: a) pour marquer le pluriel avec la consonne [z] dans les monosyllabes: *les, des, mes, tes, ses, ils, eux, etc.* Par exemple: *lez hommes* (les hommes), *ilz ont voulu* (ils ont voulu), *mez amis* (mes amis), *euz ôt* (eux autres); b) après les adjectifs qualificatifs placés devant les substantifs: [*de bōz ofisie*] (de bons officiers), [*le boz om*] (les beaux hommes), [*le movez ami*] (les mauvais amis). Henri Bauche en conclut que cette persistance de la liaison est due à la nécessité de marquer le pluriel et, d'après lui, il est possible qu'elle cesse un jour, le pluriel étant marqué déjà d'autre façon, c'est-à-dire grâce à l'article [18, c. 55].

D'après nous, la persistance de la liaison en français et surtout en français populaire est due à d'autres causes. Il nous semble qu'elles sont au nombre de deux. C'est tout d'abord à cause de la répugnance du français pour le *hiatus*, qui persiste jusqu'aujourd'hui. Le français, devenu langue analytique, a confié à l'article le soin d'exprimer non seulement la notion de détermination du substantif, mais également le genre et le nombre, à l'instar d'autres langues analytiques européennes. Par exemple, comme on peut le voir dans les exemples cités par H.Bauche la liaison se fait tout simplement pour éviter le hiatus: [*de bō ofisie*], [*le bō ami*], [*le move ami*]. Il est intéressant de noter qu'en anglais, où la distinction des substantifs en féminins et masculins a cessé d'exister, l'article n'exprime plus que la notion de détermination, tandis que le nombre est exprimé par l'adjonction aux substantifs de la terminaison *-s* [z], qui se prononce: *the boy – the boys*. A la différence de l'anglais, la terminaison *-s* est purement graphique en français et dans la langue parlée, et en particulier en français populaire, le substantif reste invariable. Donc il suffit de changer *le / la* en *les* et *un / une* en *des* pour former le pluriel d'un substantif: [*lə garsō*] – [*le garsō*]; [*la fij*] – [*le fij*]; [*yn mezdō*] – [*de mezdō*]. Par conséquent le son [z] ne sert pas à exprimer le pluriel parce qu'on pourrait dire: \* [*le om*] et \* [*me ami*], \* [*de om*] et \* [*de ami*] pour savoir de quel nombre sont ces substantifs. Donc le son [z] dans l'article se prononce non pour exprimer le pluriel, mais pour des raisons d'euphonie afin d'éviter le hiatus. Cela est confirmé par les cas de fausses liaisons, que cite H.Bauche: *peu z à peu, il va t et vient, il faudra t aller* [18, c. 55]. Le [z] est d'une véritable utilité dans les pronoms personnels de la troisième personne du pluriel, lorsqu'ils sont employés devant un verbe du premier groupe avec une voyelle à l'initiale: [*el ε:m*] – [*elz ε:m*] [*il ôt*] [*ilz ôt*].

Dans les verbes du deuxième groupe et les verbes irréguliers, la troisième personne du pluriel se différencie de celle du singulier et se suffit à elle-même: *il finit – ils finissent; il va – ils vont; elle prend – elles prennent*. Mais si le verbe commence par une consonne, le pronom personnel cesse d'exprimer le pluriel et il en est de même si le verbe appartient au premier groupe, car il n'y a plus de différence phonique entre la forme du singulier et du pluriel : il chante [il fã :t] – ils chantent [il fã :t]. Pour éviter la confusion, la langue populaire a recours aux pronoms toniques: [il fã :t | lɥi] – [il fã :t | ø]; [lɥi | il fã :t] – [ø | il fã :t].

C'est également pour des raisons d'euphonie que se fait la liaison dans des mots composés et groupements de mots stables tels que : *les États-Unis, l'Organisation des Nations Unies*, et même dans les groupements de mots: *les Jeux Olympiques*, bien qu'il se compose de deux groupes rythmiques, puisque l'adjectif *Olympiques* est polysyllabique, et la liaison se fait à l'intérieur d'un groupe rythmique et non pas entre deux groupes rythmiques.

La deuxième cause est liée avec l'analogie. La prononciation du [z] est superflue dans: *elles ont, ils ont*, mais elle se produit par analogie avec *elles aiment – ils aiment*.

Le passage du synthétisme à l'analytisme et l'instauration en français de l'ordre direct des mots ont abouti à la création en moyen français de la tournure interrogative *est-ce que* afin d'éviter l'inversion. Cette tournure est d'origine populaire et se rencontre à partir du XVe siècle uniquement dans le langage populaire des farces et des soties : *Ou esse que nous logerons?* (Sotie) *Mais qu'esse qu'elle me commande? [...] qu'esse que tu dis?* (Farce nouvelle tresbonne) [17, c. 152]. Mais cette tournure va former avec les mots interrogatifs un hiatus comme dans: 1. *qui est-ce qui a fait ça?* 2. *pourquoi est-ce que tu dis ça? comment est-ce que tu vas? où est-ce qu'il va?* Afin d'éviter le hiatus on élimine la syllabe [es] et le *que* se transforme en particule interrogative : 1. *Qui qu'a fait ça?* 2. *Pourquoi qu'tu dis ça?* 3. *Comment qu'tu vas?* 4. *Où qu'il va?* Ce qui prouve bien que le *que* s'est transformé en particule interrogative, c'est le fait qu'il s'emploie dans les cas où le danger de hiatus est inexistant. Par exemple, les phrases 1. *Lequel est-ce que tu veux?* 2. *Quel genre de type est-ce que c'est?* 3. *Quand est-ce qu'il est arrivé?* 4. *Quel livre est-ce que vous voulez?* Ces phrases seront en français familier : 1. *Lequel qu'tu veux?* 2. *Quel genre de type qu'c'est?* [20, c. 82] 3. *Quand qu'il est arrivé?* 4. *Quel livre qu'vous voulez?* [18, 135]. On entend également dans le français populaire: *Quoi qu'tu veux?* [18, c. 105] à la place de: *Qu'est-ce que tu veux?* H. Bauche signale que le français populaire a formé aussi la particule interrogative *ti* à partir de *t-il* : *quand c'est ti qu'il vient?* Toutefois F.Gadet, dont le livre est plus récent, indique que les types d'interrogation: *Tu peux ti?, il vient ti?, pourquoi vous êtes ti sortis?* "ont de nos jours à peu près disparu de l'usage urbain réel de France" et qu'elles "ne sont réellement vivantes que dans quelques usages régionaux (ouest de la France) et au Québec" [20, p. 81].

La quatrième phobie du français, c'est celle du ə appelé caduc dans la phonétique française. Il existe encore des termes tels que *e bifide, instable, intermittent, semi-muet, svarabhaktique*. Au XVIe siècle Étienne Dolet et Thomas Sébillet l'appelaient *e féminin*. Aujourd'hui les phonéticiens ont tendance à employer le terme *schwa* surtout pour définir la nature acoustique de ce son, qui est une voyelle neutre, centrale. On peut retrouver ce schwa en anglais où il remplace en position inaccentuée tous les cinq voyelles et la demi-voyelle *y*: *about* [əbaut], *enemy* [ɛnəmi], *incredible* [ikrədəbəl], *oppose* [əpouz], *gallop* [gæləp], *focus* [foukəs], *vinyl* [vainəl] [17, c. 252; 13, c. 65–66]. En allemand, ce ə porte le nom de *Murmellaut* et se rencontre uniquement dans les syllabes inaccentuées, c'est-à-dire dans les



affixes tels que les suffixes et toutes les terminaisons et dans les préfixes [bə] et [gə] : *lésen* [ˈle :sən], *bekómmen* [bəˈkómən]. [11, c. 49]. On le trouve également en russe en position inaccentuée à la place de *a* et *o*, indiqué en transcription phonétique par le signe [ъ] : en position prétonique *голова* [гълавá], *носовой* [нъсавóэ], *паравоз* [пъравóс], *пастухи* [пъстух'и], ou en position posttonique *за голову* [зáгълъву], *занос* [зánъс], *выпарить* [выпър'ит'], *выпас* [выпъс]. [12, 44] Parmi les langues romanes, on le trouve en portugais : *menino* [mɐˈninu], *base* [ˈbɐzɐ] [4, c. 25] et en roumain, où il se distingue des autres langues par le fait qu'il se rencontre non seulement en position inaccentuées, mais également accentuée. Quand le roumain se servait de l'alphabet cyrillique, ce son était noté par le signe ъ. [3, c. 470]. En roumain moderne, on le note à l'aide de la lettre ă : *mamá, tablă, un căpitan* [15, c. 8–9].

Ce *schva* apparaît en français en position finale posttonique encore à l'époque du gallo-roman, c'est-à-dire pendant la période de transition entre le latin populaire de la Gaule et l'ancien français [2, c. 167]. C'est justement pendant cette période intermédiaire que ce forme le français. On a les témoignages de l'apparition de ce son dans les premiers textes du français : *le Serment de Strasbourg* (842) et la *Séquence* (ou *Cantilène*) de *Sainte Eulalie* (880-881). Puisque la seule langue écrite à cette époque était le latin, les moines, qui ont noté ces deux textes, n'ont pas eu d'autre moyen que de servir de l'alphabet latin qui était adapté aux besoins phonétiques du latin, mais incapable de transcrire les sons du français et surtout ses innovations phonétiques parmi lesquelles le *schva*. C'est pour cela que dans le *Serment de Strasbourg* il est rendu soit par la lettre *o* (*poblo, nostro, Karlo, damno*), soit par *a* (*cadhuna cosa, fradra*), soit par *e* (*me, fradre Karle*). Dans la *Séquence de Sainte Eulalie*, à part *buona pulcella, Eulalia, anima, clementia* (latinisme), ce son est rendu par *e* (*manatce, niule cose, la polle, sempre, une spede, la domnizelle, celle cose, colpes, figure, colombe*). Ces exemples illustrent, comme on le voit, la réduction de *a* final, soit les voyelles d'appui après le groupe *consonne + liquide*. Le mot *manatce*, provenant du latin vulgaire *mīnacia*, devait avoir la forme *menatce*, puisque *ĩ* > *ē*. Le moine n'écrit pas la lettre *e* pour noter la voyelle de la première syllabe, car elle ne sonne ni comme [ɛ] ni comme [e]. Au XIIe siècle, c'est-à-dire en ancien français, le *e* inaccentué protonique ou posttonique, provenant de *ɛ* (< *ĕ, a*) et de *ɛ* (< *ĕ, ĭ, œ*) s'affaiblit et se réduit à [ə], c'est-à-dire qu'il perd ses traits distinctifs articulatoires (2, c. 174). C'est donc à partir de ces périodes que le français possède cette voyelle neutre centrale, appelée aujourd'hui *schva*. Ce son ne se distinguait en rien du *schva* de l'anglais, de l'allemand, du russe, du portugais et du roumain. Mais à partir du XIIe siècle, le *e* réduit disparaît lorsqu'il se trouve entre *p, l* ou *r*, et lorsqu'il se trouve à l'intérieur du mot entre deux consonnes, dont l'une est *r*, allant jusqu'à changer la forme du mot : lat. vulg. *pīlotta* > *pelote* > *plote* – lat. *sacramentum* > *sairement* > *serment* – bas lat. *quadrifurcus* > *carrefour* > *carfour* [6, c. 76–77; 8, c. 164]. C'est alors que le *e* réduit va commencer peu à peu à se transformer en *ə caduc*. Au XVIe siècle, il disparaît, s'il est en hiatus avec une voyelle précédente atone dans les verbes du type : *pri(e)rai, tu(e)rai, humili(e)ra*, et des substantifs comme *remu(e)ment*, et des adverbes tels que : *hardi(e)ment, vrai(e)ment, aisé(e)ment*. Ronsard recommande dans son art poétique de faire disparaître le *ə* également après une voyelle accentuée dans des mots tels que : *oïe, pensée, roue, nue*, et dans les participes passés du féminin : *venue, aimée, pensée* [8, c. 205]. Quant au *ə* final après une consonne, ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'il disparaît (27, c. 168).

Les grammairiens du XVIe siècle ne soufflent mot à propos de ce son. Les premiers à

faire allusion à ce “e muet ou féminin” sont Antoine Arnauld et Claude Lancelot dans leur *Grammaire générale et raisonnée* de 1662 qu’il compare au *scheva* des Hébreux. La définition donnée par le *Dictionnaire universel* de Trévoux (1743–1752) est beaucoup plus explicite puisqu’il signale que ce e se trouve en français au milieu des mots et que des mots comme *pelouse* et *éperon* se prononce comme *plouse* et *épron*. Ensuite La notion du ə caduc semble déjà être constituée au XVIIIe siècle, car un article y est consacré pour la première fois dans le dictionnaire *Grammaire et littérature* (1782–1786) de l’*Encyclopédie Méthodique* (1782–1832), qui est la continuatrice de l’*Encyclopédie* de Diderot et d’Alembert. L’auteur en était Nicolas Beauzée (1717–1789), devenu célèbre grâce à sa *Grammaire général, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir à l’étude de toutes les langues* (1767). Il avait succédé à César Chesneau Dumarsais, après sa mort en 1756, comme grammairien de l’*Encyclopédie* de Diderot. [23]. D’après ces témoignages, on peut supposer que le ə caduc commence à fonctionner dans le système phonétique du français du XVIIIe siècle à peu près comme en français contemporain.

Dans son ouvrage classique “*La Prononciation française: Traité pratique*”, Maurice Grammont soulignait que la prononciation de l’e caduc est une des plus grosses difficultés pour les étrangers, soit qu’ils prononcent tous les ə caducs, là où il ne faut pas le faire, ou au contraire ils ne les prononcent pas là où il est nécessaire de le faire [21, c. 8]. C’est alors qu’il formule cette fameuse *loi des trois consonnes*: “La règle générale est qu’il se prononce seulement lorsqu’il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes” (21, c. 115). Dans la pratique cela veut dire, par exemple, que si on a une série de ə caduc qui se suivent, une alternance régulière de sa chute et de son maintien s’établit. Par exemple, si le premier e caduc se maintient, le deuxième disparaît, le troisième tombe, etc.: *je n(e) le veux pas*. Par contre, si le premier disparaît, le deuxième se maintient, le troisième disparaissait, etc.: *il m(e) le r(e)commande*. Cette régularité est nécessaire afin d’éviter la rencontre de trois consonnes: c(ə)c(ə)c. Mais la répugnance du français pour le e caduc est plus forte que cette règle et aboutit à la transgression de cette règle qui a pour résultat la rencontre de trois consonnes ce qui est contraire à la nature du français. Toutefois la langue se tire d’affaire, en éliminant l’*inconfortable* troisième consonne, c’est-à-dire celle qui se trouve entre les deux autres, donc en position faible. Au lieu de prononcer : *quatrə filles* pour éviter la renontre de trois consonnes, les français disent *quat’filles*. De même: *un véritablə problème › un véritab’ problème* (pr compte pour une seule consonne).

Cette transgression a eu des réperssions sur la formation de la négation : *je n’sais pas* › \**j’n’sais pas*. Le n’, se trouvant en position faible, puisqu’il était entre deux consonnes, tombe, amenant la disparition de la particule négative *ne*. Le processus de la négation n’est pas perturbé puisque la particule *pas*, se trouvant à la fin du groupe rythmique, est accentué et par conséquent en position forte. C’est de cette façon qu’apparaît une nouvelle forme de négation sans la particule **ne**, la seule employée aujourd’hui en France.

La chute du e caduc peut aboutir à la rencontre de deux consonnes. Dans ce cas, la consonne proconsonantique, qui se trouve en position faible, s’adapte à la sonorité de la consonne postconsonantique par assimilation progressive : *j’veux* (je veux), mais *ch’sais* (je sais), *ch’suis* (je suis), *ch’t’aime* (je t’aime), *ch’peux pas* (je ne peux pas); *J’jette* (je jette), mais *j’ai chté* (j’ai jeté). Dans le français populaire, le s peut disparaître après le ch: *ch’uis malade* (je suis malade), *i faut qu’ch’ois à six heures à la maison* (il faut que je sois à six

heures à la maison), *ch'ais pas* (je ne sais pas). Une semblable transformation est possible sans doute à cause de la fréquence d'emploi des verbes *être* et *savoir*. Cette transformation de la consonne initiale du verbe est impossible avec des verbes tels que: *Ch'saute* (je saute), *ch'siffle* (je siffle), *ch'sors* (je sors), *ch'sens* (je sens). Il en est de même avec *ch'suis* (présent de l'indicatif du verbe *suivre*). Très rarement c'est d'après la sonorité de la consonne preconsonantique que s'assimile la consonne postconsonantique, car l'assimilation régressive est plutôt rare en français: *ch'fal* (cheval). Parfois la consonne préconsonantique peut complètement disparaître: *pasque* (parce que).

Il est évident que ceux qui ont appris et continuent d'apprendre le français par les yeux et non par l'oreille, comme les petits Français, vont se heurter à des problèmes de compréhension orale. Par exemple, un changement de sonorité. peut changer le sens d'une phrase: *ch'uis* signifie *je suis*, mais *j'ui* correspond à *je lui*, puisque la sonante *l* a contribué à la conservation de la sonorité. du *j*.

En France aujourd'hui on ne parle plus comme du temps de Balzac, Hugo, Zola ou Anatole France, et il est important que ceux qui apprennent le français le sachent. Cela signifie nullement qu'il faut renoncer à enseigner la langue littéraire et passer au français populaire, car cela irait à l'encontre de la situation qui s'est créée en France.

#### LISTE DE RÉFÉRENCES

1. *Алисова Т. Б.* Введение в романскую филологию / Алисова Т. Б., Репина Т. А., Таривердиева М. А. – 2-е изд., испр. и доп. – М. : Высш. шк., 1987.
2. *Аллендорф К. А.* Очерк истории французского языка / К. А. Аллендорф. – М. : Учпедгиз, 1959.
3. *Бурсье Э.* Основы романского языкознания / Э. Бурсье. – М. : Изд-во иностр. лит., 1952
4. *Голубева Е. Г.* Фонетика португальского языка: Вводный курс / Е. Г. Голубева. – М. : Высш. школа, 1981.
5. *Гурычева М. С.* Народная латынь / М. С. Гурычева. – М. : Изд-во лит. на ин. яз., 1959.
6. *Доза А.* История французского языка / А. Доза. – М. : Изд-во Иностран. лит-ры, 1956.
7. *Дынников А. Н.* Народная латынь / Дынников А. Н., Лопатина М. Г. – М. : Изд-во Московского ун-та, 1975.
8. *Катагощина Р. А.* История французского языка / Катагощина Р. А., Гурычева М. С., Аллендорф К. А. – Изд. 2-е испр. – М. : Высш. школа, 1976.
9. *Корлэтяну Р. Г.* Исследование народной латыни и ее отношений с романскими языками / Корлэтяну Р. Г. – М. : Наука 1974.
10. *Левинтова Э. И.* Испанский язык: Грамматический очерк, литературные тексты с комментариями и словарем / Левинтова Э. И., Вольф Е. М. – М. : Изд-во Московского ун-та, 1968.
11. *Линднер В. Б.* Практическая фонетика немецкого языка / Линднер В. Б. – М. : Учпедгиз, 1951
12. *Панов М. В.* Русская фонетика / Панов М. В. – М. : Просвещение, 1967.
13. *Передерій Т. А.* Настановно-корективний курс фонетики англійської мови / Передерій Т. А. – К. : Радянська школа, 1961.
14. *Репина Т. А.* Румынский язык: Грамматический очерк, литературные тексты с комментариями и словарем / Репина Т. А. – М. : Изд-во Московского ун-та, 1968.



15. Садецькая С. Практический курс румынского языка / Садецькая С. – М. : Изд-во ИМО, 1962.
16. Трахетров А. А. Английская фонетическая терминология / Трахетров А. А. – М. : Изд-во лит. на ин. яз., 1962.
17. Шигаревская Р. А. История французского языка (на франц. яз.) / Шигаревская Р. А. – Л. : Просвещение, 1974.
18. Bauche H. Le langage populaire: Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel / Bauche H. – Paris : Payot, 1929.
19. Dolet E. Maniere de bien traduire d'une langue en saultre: d'aduantage de la punctuation de la langue Fracoyse, plus des accents d'ycelle / Dolet E. – 1540.
20. Gadet F. Le français populaire / Gadet F. – P. : PUF, 1992
21. Grammont M. La prononciatio française: Traité pratique / Grammont M. – Paris : Delagrave, 1966.
22. Grammont M. Le vers français : ses moyens d'expression, son harmonie / Grammont M. – 5-e éd. – Pari : Delagrave, 1964.
23. Rey C. “E muet” et “Schwa” au XVIIIe siècle //Schwa(s) – Vèmes journées d'Études linguistiques de Nantes (JEL '2007) / Rey C. – 2007. – P. 9–14.
24. Sebillet th. Art poétique François pour l'instruction des ieunes studieus, & encor peu avancéz en la Poësie François / Sebillet th. – 1548.
25. Schwan E. Grammaire de l'ancien français: Phonétique et morphologie / Traduction d'Oscar Bloch d'après la 9-e éd. Allemande / Schwan E., Behrens D. – 2-e éd. – Leipzig : O. R. Reisland, 1913.
26. Sneyders de Vogel K. Syntaxe historique du français / Sneyders de Vogel K. – 2-e éd. Rev. et augm. – Groningue, La Haye : J.-B. Wolters, 1927.
27. Thurot Ch. De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens / Thurot Ch. – Paris, 1881.

*Стаття надійшла до редколегії 18.04.2011*

*Прийнята до друку 24.04.2011*

## **РОЛЬ ЧОТИРЬОХ МОВНИХ ФОБІЙ У РОЗВИТКУ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ**

**Іван Бабінчук**

*Львівський національний університет імені Івана Франка*

*(вул. Університетська, 1, м. Львів, 79000)*

Досліджено роль негативного ставлення французької мови до чотирьох мовних явищ: до так званого нечистого *s*, до гяту, до групи приголосних та випадного [ə], яке відіграло важливу роль у французькій мові, тому що сприяло збереженню консонантного зв'язування та утворенню нових способів вираження питання та заперечення.

*Ключові слова:* фобія, нечистий *s*, група приголосних, гяту, випадна голосна *e*, консонантне зв'язування, питання, заперечення.

## РОЛЬ ЧЕТЫРЬОХ ЯЗЫКОВЫХ ФОБИЙ В РАЗВИТИИ ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА

Иван Бабинчук

*Львовский национальный университет имени Ивана Франко  
(ул. Университетская, 1, г. Львов, 79000)*

Исследовано отрицательное отношение французского языка к так называемому нечистому *s*, к гияту, к группе согласных и к беглому [э], которое сыграло важную роль во французском языке, потому что способствовало сохранению консонантного связывания, созданию новых способов выражения вопроса и отрицания.

*Ключевые слова:* фобия, нечистый *s*, группа согласных, гият, беглая гласная *e*, консонантное связывание, вопрос, отрицание.